



CONSEIL POUR L'OBSERVATION DES REGLES D'ETHIQUE ET DE DEONTOLOGIE DANS LES MEDIAS

Dakar, le 28 novembre 2023

Communiqué de presse

Le Conseil pour l'Observation des Règles d'Ethique et de Déontologie dans les médias (CORED) constate la récurrence de la publication de chiffres se rapportant au nombre de parrainages déposés au profit de tel ou tel autre candidat.

Le CORED déplore que les organes de presse publient ces chiffres sans que les journalistes aient réellement la possibilité de procéder à la vérification de telles informations.

Le CORED invite les médias à utiliser avec plus de précaution de tels chiffres et l'interprétation que les différents acteurs en compétition en font.

Dans ce contexte pré-électoral, le CORED attire l'attention des confrères sur les risques de manipulation de la part d'acteurs politiques, et les appelle à plus de discernement devant des sources douteuses, à faire preuve de plus de professionnalisme pour un traitement plus rigoureux de certaines informations.

Par ailleurs, le CORED a aussi noté la publication de sondages électoraux alors que c'est formellement interdit par la loi au Sénégal depuis 1986, qui stipule que « *la publication ou la diffusion de tout sondage d'opinion ayant un rapport direct ou indirect avec un référendum ou une élection réglementée par le Code électoral, est interdite à compter de la date de publication au –Journal officiel- du décret portant convocation du corps électoral jusqu'à la publication définitive des résultats du scrutin* ».

Le CORED exhorte les médias à ne pas accepter d'être de simples caisses de résonance des acteurs politiques en cette période sensible. Le rôle des médias est plutôt d'aider le citoyen à se forger une opinion et faire son choix.

En cas de manquement à l'avenir, l'organe d'autorégulation se réserve le droit de saisir son Tribunal des pairs.

Contact presse : Nina Penda FAYE, Chargée de communication
+221 - 77 522 10 81
Ousmane Ibrahima DIA, Secrétaire général
+221 - 77 511 27 73

